



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE L'ÉQUIPEMENT DE LA MOSELLE**

Service de l'Aménagement et de l'Urbanisme

Atelier N.M.L.

PLAN LOCAL D'URBANISME DE SOLGNE

8

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Approuvé le :

Mise en compatibilité 21.11.07

*Emplacements réservés
rectifiés selon
Modification
Approuvé*



06

*PLU
approuvé
le 21-9-07*



DATE DE RÉFÉRENCE : 26/03/04

**PLAN LOCAL D'URBANISME
DE SOLGNE**

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	DESTINATION	BÉNÉFICIAIRE	SUPERFICIE
I - VOIRIE			
1	Réalisation d'une sortie directe du village zone 1AU et U	Commune	46,00 ares
2	Réalisation de bassin de lutte contre les inondations	Commune	27,00 ares
3	Chemin reliant la zone U à la rue de la Versée	Commune	0,60 ares
4	Elargissement de la voie communale rue de la Louvière	Commune	0,40 ares
5	Voie reliant le lotissement au lieu-dit "l'Etang du Bas" à la voie communale vers le cimetière	Commune	0,39 ares
6	Prolongation du trottoir rue d'Astaffort	Commune	0,02 ares
7	Elargissement carrefour avec le RD 955 avec accotements	Commune	0,05 ares
7bis	Accès à la Z.A de la Communauté de Communes du Vernois	Commune	8,50 ares
11	Voie de déviation de Solgne par la R.D.955	Département de la Moselle	3250 ares
II - OUVRAGES PUBLICS			
8	Extension groupe scolaire et construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune	76,00 ares
III - INSTALLATIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL			
9	Création d'un fossé au lieu-dit "l'Etang du Bas"	Commune	0,20 ares
10bis	Création d'un exutoire d'eaux parasasites	Commune	2,50 ares
IV - OUVRAGES NATIONAUX			
10	TGV	R.F.F.	2 027,00 ares
TOTAL DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS			5438,66 ares

**PLAN LOCAL D'URBANISME
DE SOLGNE**

TABLEAU RECAPITULATIF DES EMPLACEMENTS RESERVEES

SUPERFICIE RÉSERVÉE PAR CATÉGORIE DE BÉNÉFICIAIRE							Total des superficies réservées par destination
N°	DESTINATIONS	ÉTAT	DÉPARTEMENT	COMMUNE	ETABLISSEMENTS PUBLICS	AUTRES	
I	Emplacements réservés à des voies						
	Total partiel :			82,96 ares			82,96 ares
II	Emplacements réservés aux ouvrages publics						
	Total partiel :		3250,00 ares	76,00 ares			3326,00 ares
III	Emplacements réservés aux installations d'intérêt général						
	Total partiel :			2,70 ares			2,70 ares
IV	Emplacements réservés à des ouvrages nationaux						
	Total partiel :	2027 ares					2027 ares
TOTAL DES SUPERFICIES RÉSERVÉES PAR BÉNÉFICIAIRE				2027 ares	3250,00 ares	161,66 ares	
						TOTAL GÉNÉRAL	5438,66 ares

Commune de Solgne

LISTE DES OPERATIONS DECLAREES D'UTILITE PUBLIQUE

Projet de ligne à Grande Vitesse Est Européenne

Déclaration d'utilité publique du 26 mars 1996

**Emplacement réservé n° 11 – R.D.955 Déviation de Solgne,
au bénéfice du département de la Moselle 32ha 50a**